Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260116-D2026003-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DECISIONS DU PRESIDENT**

N° décision	Objet
2026-003	**Réalisation d'un emprunt de 190.000 € - Budget annexe Assainissement Collectif**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 du CGCT

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation d'attribution du conseil communautaire reçue en Préfecture le 22 juillet 2020

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt destiné à financer la reprise des déficits d'investissements des communes, suite au transfert de compétence

Vu les sommes inscrites au budget annexe Assainissement Collectif pour la réalisation de cet emprunt

Monsieur le Président rend compte au conseil des décisions prises par délégations à savoir

La réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole du Finistère selon les conditions suivantes :

Montant en Euros	190.000 €
Objet	Reprise des déficits d'investissements des communes, suite au transfert de compétence
Durée	60 mois
Différé	0 mois
Taux fixe	2,79 %
Périodicité	Trimestrielle
Type d'amortissement/ Echéances	Echéances constantes
Frais dossier	0,10 % du montant emprunté
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,
Jean-François DUMONTEIL

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 16 janvier 2026